

N/REF : 16/04/2025 17H02 C:263686 I:34929

ECRIN SYSTEMS

V/Email reçu le Mercredi 16/04/2025 à 17H02

**143 RUE LOUIS NEEL
38920 CROLLES**

SELON DEVIS N° 5040015

IMMEUBLE : 143 NEEL
143 RUE LOUIS NEEL
38920 CROLLES

St Martin-H, le 12 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 142 POSTE DE RELEVAGE DES EAUX PLUVIAL

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5040015 du 15/04/2025 d un montant de 180€TTC

Donneur d'ordre : Mme G. MARCHAL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

RELEVAGE DE EAUX PLUVIALE EXTERIEUR

- CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ELECTROMECHANIQUE (POMPES, ARMOIRE ET COMMANDE).
- CONTROLE DE LA BOULE DU CLAPET ANTI-RETOUR ET MANIPULATION DE LA VANNE
- CONTROLES ELECTROMECHANIQUES COMPRENANT TEST DES FLOTTEURS, DU COFFRET DE GESTION DES POMPES.
- CONTROLE DES ACCESSOIRES DE LA STATION (BARRES DE GUIDAGE, CHAINE INOX SUPPORT REGULATEUR)
- VERIFICATION ELECTRIQUE DES POMPES (INTENSITE, ISOLEMENT, EQUILIBRE, ROUES)

TRAVAUX EFFECTUÉS LE 06/06/2025

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 15/04/25 à 11H35 Mme G. MARCHAL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux station pompe de relevage	150,00	150,00
	TOTAL H.T.		150,00
	T.V.A. a 20,00%		30,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		180,00

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN